

Justice

Trafic de 11 kilos de coke: sept suspects arrêtés

Les prévenus seront jugés en octobre devant le Tribunal criminel. La drogue saisie à Genève provient d'Espagne

Fedele Mendicino

La Brigade des stupéfiants arrête les trafiquants dans la plus grande discrétion. Les inspecteurs, peu enclins à la communication, espèrent ainsi remonter les filières le plus loin possible. Selon nos informations, ils viennent de boucler une enquête visant sept prévenus.

Six Dominicains et un Cubain seront jugés par le Tribunal criminel sur une semaine en octobre, pour un vaste trafic de cocaïne entre l'Espagne et Genève. Un commerce évalué, dans l'acte d'accusation du Ministère public, à quelque onze kilos. Certains suspects sont passés d'emblée aux aveux. D'autres estiment les charges pesant sur eux exagérées. C., un des présumés organisateurs de l'opération, se dit innocent. Lorsqu'il a été arrêté et extradé l'an dernier, il venait de quitter l'Espagne et s'était installé avec sa nouvelle conquête à deux pas des rives de l'Adriatique, non loin de Venise.

Livraison à domicile

Les investigations ont débuté en 2010. Ecoutes téléphoniques et filatures permettent aux enquêteurs de faire une première saisie de cocaïne, environ cinq kilos, à la douane de Bardonnex le 4 juillet. Une mule conduisant une Peugeot aux plaques espagnoles est interpellée. Difficile pour ce transporteur, défendu par Me Karim Raho,



Les enquêteurs ont fait une première saisie de cocaïne, cinq kilos, à la douane de Bardonnex. L. FORTUNATI

de justifier sa présence à la frontière... Agé de 47 ans, ce Cubain, vivant en Catalogne, était parti le jour précédent de Barcelone avec la drogue destinée au marché genevois. Selon l'acte d'accusation, il devait toucher 3500 euros pour ce trajet de nuit de 620 kilomètres.

Six jours plus tard, la police attend un second envoi de près de cinq kilos au centre-ville. La mule, un Cubain de 43 ans habitant Châtelaine, n'est pas arrêtée à la frontière ce matin du 10 juillet. Les policiers patientent et le suivent discrètement jusqu'au lieu de la livraison. L'homme parque son Opel, louée à Genève début juillet, et monte dans un appartement de la Servette. C'est à ce moment que les inspecteurs l'interpellent. Il

n'est pas seul sur place. Avec lui, se trouvent un des organisateurs, un vendeur et deux revendeurs présumés. Tous des Dominicains, âgés entre 27 et 40 ans. Les enquêteurs mettront un an avant de trouver C., le septième prévenu, en Italie. Ce dernier, qui n'est autre que le frère d'un des protagonistes détenu à Champ-Dollon, relève que ses empreintes n'ont jamais été retrouvées sur les lots de drogue.

L'acte d'accusation, rédigé par la procureure Caroline Babel Cautt, évoque l'ampleur financière du trafic. Elle estime que C., défendu par Eve Dolon, s'est mis dans les poches plus de 130 000 francs de bénéfices nets entre décembre 2009 et mars 2010. De l'argent qui aurait été

ensuite versé à sa famille à Saint-Domingue. Aux yeux du Parquet, ce virement correspond tout bonnement à du blanchiment d'argent sale. Un crime qui est aussi reproché à son frère, représenté par Me Pierluca Degni et à un autre prévenu, défendu par Me Michel Celi Vegas.

Dix ans de prison

S'ils sont reconnus coupables d'un tel trafic de stupéfiants, les organisateurs risquent de lourdes peines de prison. Au début de l'année, deux dealers ont écopé de sept ans pour un trafic de cocaïne évalué à douze kilos. En 2011, un grossiste nigérian a été condamné à dix ans de prison pour une douzaine de kilos de drogue acheminée des Pays-Bas à Genève.



Guy Mettan, le directeur du Club suisse de la presse. MAURANE DI MATTEO

Dominique de Villepin fait Pastorale comble

Casting prestigieux pour fêter les 15 ans du Club suisse de la presse et la remise des Prix GHI

Rayonnant, disponible et plein d'humour. Guy Mettan tel qu'en lui-même. Le directeur exécutif du Club suisse de la presse semble rajeunir avec les années. «Quand j'ai pris mes fonctions en 1998, je ne pensais rester que six mois; cela fait maintenant quinze ans que je suis là», relève-t-il, presque amusé, avant de filer accueillir son prestigieux invité, Dominique de Villepin, l'ancien premier ministre et ministre des Affaires étrangères du gouvernement Chirac.

Ce dernier était convié hier soir à donner une conférence sur la gouvernance mondiale à la Pastorale, à l'occasion du 10e anniversaire de l'adhésion de la Suisse à l'ONU et du 15e anniversaire de la Communication. Un nom à particule qui attire la foule. On débat à guichets fermés, en assurant un duplex entre salle bondée et tente festive montée dans la cour. Un parterre très relevé: «A ma grande surprise, plus de 50 ambassadeurs se sont inscrits», poursuit le responsable des lieux.

Cette soirée de haut niveau s'ajoutera à quantité d'autres déjà organisées au 106, route de Ferney. Les chiffres parlent en faveur

de son initiateur, entouré d'une petite équipe de trois personnes. «En quinze ans, nous avons organisé près de 1500 événements, dont 1200 conférences de presse. En 1999, lors du sommet Clinton-Assad, notre institution avait servi de centre de presse.»

Mais sa réputation dans le vaste monde, le Club suisse de la presse le doit à la venue, une année plus tôt, de Fidel Castro. «Il m'a traité de dictateur devant cent journalistes, se souvient en rigolant Guy Mettan. Je lui avais juste suggéré, en le prenant par le bras, d'écourter ses réponses.»

Rien de comparable hier soir, tout au long de ce double anniversaire réussi. Pour les plus patients, une raison supplémentaire d'applaudir, au moment de la remise du deuxième Prix GHI. Le jury, présidé par Jean-Philippe Rapp, s'est montré généreux. Il ne s'est pas contenté d'enregistrer les quelque quarante dossiers envoyés d'un peu partout en Suisse romande; il a choisi en retour de récompenser quatre candidats.

Le Grand Prix est attribué à Dominique Botti pour son enquête sur l'affaire Chagaev/Xamax, publiée dans *Le Matin Dimanche*. Sylvia Freda, de *l'Impartial*, et Virginie Giroud, de *L'Express*, se partagent deux Mentions spéciales. Enfin, le Prix du jeune journaliste revient à Mario Togni du *Courrier*. **Thierry Mertenat**

Les apprentis à Genève se font de plus en plus nombreux

La rentrée a également sonné pour les nouveaux apprentis. Les chiffres de l'OFPC confirment l'embellie de l'an passé

Depuis un an, l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC) enregistre un nombre élevé de con-

trats d'apprentissage. «L'année dernière, à la fin octobre, on dénombrait 2200 contrats. Cette année, on devrait approcher les 2250 à 3000 apprentis», précise Grégoire Evéquoz, directeur général de cet office. L'apprentissage connaît donc un succès croissant auprès des jeunes, mais également auprès des entreprises. Celles-ci sont toujours plus nom-

breuses à vouloir engager des apprentis. «3943 entreprises étaient autorisées à former en 2011, alors qu'en 2003, elles n'étaient que 2218, commente Grégoire Evéquoz. L'évolution est constante. Les entreprises formatrices seront sans doute encore plus nombreuses ces prochaines années.»

Parmi les domaines prisés des jeunes, on retrouve la construc-

tion et la santé. «La construction est un secteur économiquement porteur, qui se développe bien, explique le directeur de l'OFPC. Ce secteur possède également une véritable tradition de la formation.»

Le commerce et le domaine «nature et environnement» enregistrent, quant à eux, une baisse du nombre de contrats. Cette diminution s'explique essentiellement par la mise en application de nouvelles ordonnances, qui fournissent des exigences supplémentaires aux formateurs dans ces domaines. Afin de s'adapter à ces exigences, certaines entreprises ont donc dû réduire leur offre de formation cette année.

Néanmoins, il reste actuellement encore une centaine de places disponibles, notamment dans les domaines de l'électricité ou encore de la construction. Mais alors, comment expliquer la difficulté de certains jeunes à trouver un apprentissage? «L'offre n'est pas le principal problème, répond Grégoire Evéquoz. Les difficultés proviennent également du fait que les exigences liées à la formation sont de plus en plus élevées. L'apprentissage est devenu très scolaire, ce qui peut en défavoriser certains.»

Par ailleurs, les chances d'obtenir un contrat diminuent pour les jeunes s'ils n'ont pas leurs

recherches qu'en juin. C'est pourquoi le directeur de l'OFPC leur conseille de s'y prendre le plus tôt possible, c'est-à-dire déjà en janvier ou en février.

Afin d'aider les jeunes dans leurs démarches, l'OFPC a mis en place depuis plusieurs années diverses mesures telles que la Cité des métiers, le recrutement en direct ou encore le soutien aux entreprises. Des mesures qui portent leurs fruits, à en croire le succès grandissant de l'apprentissage dans le canton.

Jennifer Blanchard

PUBLICITÉ



«Pour garantir sa prévoyance-vieillesse»

Luc Barthassat
Conseiller national

Le 23 septembre
OUI à la sécurité du logement à la retraite
www.securite-logement.ch

Rep.: CG - C. Aumunier - 1211 Genève 1

PUBLICITÉ

Alexia, 10 ans, Bardonnex, fan de salade

CULTIVONS L'AVENIR AVEC LES MARAÎCHERS GENEVOIS

Le label de proximité de l'agriculture genevoise

PUBLICITÉ

JOURNÉE DES NOTAIRES LE 1^{er} SEPTEMBRE 2012

Consultez un notaire
c'est plus sûr...
le 1^{er} septembre à Rive
c'est gratuit.

Des questions sur le mariage? L'achat d'un bien immobilier? Une succession? Une donation? La constitution d'une société? Venez nous rencontrer et poser vos questions au Rond-point de Rive entre 8h30 et 13h30.

www.notaires-geneve.ch

N
NOTAIRES
DE GENEVE